

le Président

15 OCT. 2020

Monsieur Philippe BEGUERIE  
Président de l'ADAPEI  
Bât R - bureau du lac II  
39 rue Robert Caumont  
33049 Bordeaux Cedex

Bordeaux le 12 OCT. 2020

Objet : Mesure départementale - Prime COVID

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs mois déjà, nous faisons face à un contexte sanitaire sans précédent qui nous a conduit à devoir rapidement adapter nos méthodes de travail et nos modes d'accompagnement afin de protéger les plus vulnérables d'entre nous, tout en conservant cette dimension humaine indispensable à vos métiers.

Il me tenait à cœur de pouvoir saluer le travail remarquable que vous accomplissez auprès des girondines et des girondins. Votre professionnalisme et votre engagement ont permis au plus fort de cette crise, et aujourd'hui encore, de mettre en place avec la plus grande réactivité, toutes les solutions de bons sens permettant de continuer à accompagner au mieux nos habitants les plus fragiles.

Il me semblait important de pouvoir partager avec vous ma décision de renforcer le soutien de la collectivité, en faisant adopter en Assemblée plénière du 5 octobre 2020 une délibération permettant l'octroi d'une prime COVID dédiée aux professionnels de terrain des établissements et services sociaux et médico-sociaux qui se sont pleinement mobilisés.

A cet effet, les services départementaux vont se rapprocher de vous afin de vous communiquer les modalités opérationnelles et les conditions à remplir pour vous permettre de bénéficier du dispositif.

Soyez assurés toutes et tous, que le Département et ses équipes restent pleinement investis à vos côtés. Je vous renouvelle toute ma gratitude pour votre travail formidable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil Départemental



Monsieur Jean-Luc GLEYZE  
Conseiller Départemental du Canton Sud  
Gironde